EXTENSION ET RENOVATION DE L'ECOLE MATERNELLE Ste MARGUERITE – 13009 MARSEILLE

MAITRE D'OUVRAGE



Ville de Marseille

DGAVE - DTSUD 11, boulevard Dromel 13233 Marseille cedex 20

MAITRISE D'OEUVRE



28.04 architecture - Architecte mandataire

3, rue Lafon 13006 Marseille

A Fabrica Architettura - Architecte cotraitant

Res. Le Poséidon 1 20200 Ville Di Petrabugno



I.G. TECH - Bureau d'études cfo/cfa - Thermique

220, rue Denis Papin 13857 Aix-en-Provence

JACQUES SCHMITT - Bureau d'études structures

1, impasse Saint Véran 04860 Pierrevert



BE BAT - OPC

6, Boulevard de l'espérance 13013 Marseille



IGETEC - BUREAU D'ETUDES ACOUSTIQUES

2, boulevard des Alisiers 13009 Marseille

DOCUMENT

RT2012

INDICE	DATE
03	14/11/2018

Clima-Win 4.6 build 4.6.6.1 - licence : I G TECH Étude : Extension Ecole

Sommaire

Titre	Page n°
Sites: Caractéristiques générales	2
Parois: Impression détaillée	3
Menuiseries : Caractéristiques détaillées	5
Ponts thermiques: Caractéristiques détaillées	8
Générateurs : Liste détaillée	9
Bâtiment : RÉGLEMENTATION : résultats	10

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SITE: Marseille

				Caractéris	stiques					
Nom du site	Situation	Latitude	Hémisph.	Altitude	Mer	Protection	on	T. hiver	Corr. lum.	Site conso
Marseille	BOUCHES-DU-RHÔNE	43.45	NORD	10 m	3 km	Modérément	abrité	-4.0 °C	1.00	CSTB 2012 : Zone H3
			Donr	nées calculées - Bo	DUCHES-DU-RH	ÔNE				
EN	12831-NF-P52-612/CN			ents						
T extérieure base: -5.0 °	C						Durée c	hauffage: 4033	3 h	
Température corrigée (a	altitude): -4.0 °C						Degrés.	heures: 36495	h.°C	
Température moyenne a	annuelle: 12.1 °C						Ensoleil	lement: 45363	0Wh/m²	

Tempé	rature mo	oyenne a	annuelle:	12.1 °C)											Ensoleillement: 453630 W h/m²								
								•																
											Donné	es mei	nsuelles											
Мс	ois	Temp	. sèche	(dTjour	Hu	umidité	Е	nthalpie	P	oids ea	u	Mois	Te	mp. sè	che	dTjour	r	Humi	dité	Enthal	pie	Poid	ls eau
Janvie	r											J	Juillet		34.0 °C	١ ا	13.0 °C)	34	%	63.2 kJ	l/kg	11.33	3 g/kg
Février	r											Δ	Août		34.0 °C		13.0 °C		34		63.2 kJ			3 g/kg
Mars													Septembre	•	32.0 °C	;	12.0 °C	;	38		61.1 kJ	/kg		2 g/kg
Avril													Octobre											
Mai			 .0 °C		 13.0 °C		36 %	6.	 2.2 kJ/kc	. ,	 1.34 g/kg		Novembre											
Juin		33	.0 C		3.0 C		30 %	0.	2.2 KJ/KÇ				Décembre irect (W/m										-	
	Mois		4h/5h	5	h/6h	6h/7h	7h/8l	h 8	h/9h	9h/10h	10h/		11h/12h	12h/13h	h 13h	n/14h	14h/15h	15h/1	6h 1	6h/17h	17h/18h	18h/	19h 1	19h/20h
Janvier							162	:	512	676	75	53	782	776	7	'33	633	416	,	57				
Février						31	365		612	731	79	1	815	812	7	780	710	571		277	5			
Mars					5	260	552		699	779	82		838	833		306	750	647		450	103			
Avril			1		198	496	659	'	751	805	83	i5	845	839	8	315	768	688	'	549	291	17	′	
Mai			66	- -	353	557	676	;	750	795	81	9	828	822	8	300	760	692	!	583	398	10	9	
Juin			98		372	557	669		739	782	80		816	812		793	756	697		602	447	19		5
Juillet			42		314	529	655		732	779	80		817	814		795	759	699		602	440	16		1
Août			0		157	445	610)	704	760	79	11	803	798	7	776	732	656	·	526	294	25	5	
Septem	nbre				32	341	575	;	696	762	79)6	807	797	7	765	702	587	·	364	45			
Octobre	е					123	441		614	703	74	15	756	739	6	888	587	385	;	66	l			
Novem	bre					7	276	,	543	667	72	25	740	719	6	553	513	216	,	1				
Décem	hre						133		472	639	71	15	739	724	6	662	523	218						
2000							1.00		.,_				iffus (W/m			-	020							
	Mois		4h/5h	5	h/6h	6h/7h	7h/8l	h 8	h/9h	9h/10h	10h/		11h/12h	12h/13h	h 13h	n/14h	14h/15h	15h/1	6h 1	6h/17h	17h/18h	18h/	19h 1	19h/20h
Janvier							25		59	77	8	8	92	91	8	85	72	50		12				
Février						9	55		85	104	11	4	119	118	1	12	100	80		46	3			
Mars					3	50	90		115	131	14		145	144		37	125	105		75	26			
Avril			1		45	89	119	'	139	152	16		164	162		55	143	125	'	98	59	8		
Mai			23		74	110	136		154	167	17		177	175		69	157	139	'	115	81	33	3	
Juin			31		78	112	137		155	168	17		179	177		71	160	144		122	91	49		4
Juillet			15		64	100	125		144	156	16		167	166		61	151	136		114	84	42		2
Août			1		40	84	114	·	135	149	15	18	161	160	1:	54	142	124	+	99	61	11	1	
Septem	nbre				10	59	92		113	127	13	34	137	135	1:	27	114	94		62	13			
Octobre	е					29	73		99	115	12	24	126	122	1	13	95	66		19	l			
Novem	bre					3	43		72	88	9	7	99	96	8	86	68	37		1				
Décem	bre						22		57	75	8.	4	88	86	7	78	62	33			l			
													térieures (
Mois	1 H	2 H	3 H	4 H	5 H	6 H	7 H	8 H	9 H	10 H	11 H	12 H		14 H	15 H	16 H	17 H	18 H	19 H	20 H	21 H	22 H	23 H	24 H
Juin	23.1	22.3	21.6	21.0	20.5	20.1	20.0	20.2	20.9	22.0	23.7	25.7		30.0	31.5	32.6		32.6	31.7	30.2	28.5	26.8	25.4	24.1
	2 24 1	4	9	22.0	2 21.5	3	0	6	1	8	7	2 26.7	3	1 21.0	7	1 23.6	0	1	32.7	7	8	9	6	6
Juille t	24.1 2	23.3 4	22.6 9	22.0 4	21.5	21.1	21.0	21.2 6	21.9 1	23.0 8	24.7 7	26.7 2	28.9 3	31.0 1	32.5 7	33.6	34.0	33.6 1	32.7 0	31.2 7	29.5 8	27.8 9	26.4 6	25.1 6
Août	24.1	23.3	22.6	22.0	21.5	21.1	21.0	21.2	21.9	23.0	24.7	26.7		31.0	32.5	33.6		33.6	32.7	31.2	29.5	27.8	26.4	25.1
	2	4	9	4	2	3	0	6	1	8	7	2	3	1	7	1	0	1	0	7	8	9	6	6
Sept.	22.8 8	22.1 6	21.5 6	20.9 6	20.4 8	20.1	20.0 0	20.2 4	20.8 4	21.9 2	23.4 8	25.2 8	27.3 2	29.2 4	30.6 8	31.6 4	32.0 0	31.6 4	30.8 0	29.4 8	27.9 2	26.3 6	25.0 4	23.8 4
										Ну	grométr	ies ext	térieures	(%)										
Mois	1 H	2 H	3 H	4 H	5 H	6 H	7 H	8 H	9 H	10 H	11 H	12 H		14 H	15 H	16 H		18 H	19 H	20 H	21 H	22 H	23 H	24 H
Juin	64.0 2	67.1 2	69.8 4	72.6 8	75.0 4	76.8	77.4 9	76.2 5	73.2 6	68.1 9	61.5 6	54.7 9	48.1 1	42.6 6	39.0 3	36.8	36.0 0	36.8 0	38.7 4	42.0 3	46.3	51.1 3	55.6 4	60.1
Juille	60.2	63.1	65.6	68.2	70.4	72.1	72.7	71.6	68.8	64.1	57.9	51.5		40.2	36.8	34.7	34.0	34.7	36.5	39.6	43.6	48.1	52.3	56.5
t	0	0	3	8	8	9	6	1	2	0	1	8	4	4	4	5	0	5	7	5	7	7	8	7
Août	60.2 0	63.1 0	65.6 3	68.2 8	70.4 8	72.1 9	72.7 6	71.6 1	68.8 2	64.1 0	57.9 1	51.5 8	45.3 4	40.2 4	36.8 4	34.7 5	34.0 0	34.7 5	36.5 7	39.6 5	43.6 7	48.1 7	52.3 8	56.5 7
	. ~	9	l	ΙŬ								1									1 1			
Sept.	64.8	67.7	70.2	72.8	75.0	76.7	77.3	76.1	73.4	68.7	62.5	56.1	49.7	44.4	40.9	38.7	38.0	38.7	40.6	43.8	48.0	52.6	56.9	61.1

Caractéristiques générales

Paroi verticale ou angle > 60°

Mur

Nom

Inclinaiso

			CARACTÉ	RISTIQ	UES DÉTAIL	LÉES DE	S PARC)IS			
		tiques générales		téristiques d			eurs calculées	3		Schéma	
Nom 	Mur		Paroi chauffante	Non chauf	fante	Sété	0.005				
Inclinaiso n	Paroi ver	ticale ou angle > 60°	Surf. tot.	10.00 m ²		Rsi	0.130 m².K/	w	R _{se}		R _{si}
Méthode	Détaillée		Gr. Ashrae mur	Groupe G		Rse	0.040 m².K/	w	1		
Contact	L'extérie	ır	Réf CTS	2		Uété	0.215W/(m	2.K)			63
Uhiver	0.216W/	(m².K)	Couleur	Moyen		UAshrae	0.215W/(m	2.K)			
Épaisseur	0.355 m		Alpha	0.60		Rparoi	4.590 m².K/	w			
Masse	15.175 kg	g/m²	Brise-soleil	Absent		Rtotale	4.760 m².K/	w			
Etat	-					Uc	0.210W/(m	2.K)			
						Up	0.216W/(m	².K)			
Natu	re	Dés	ignation		Certif.	Ep.	Lambd. W/m.K	Résist. m².K/W	Masse kg/m³	Mu	Cp J/(kg.K)
Plâtre		Plaques de plâtres à paremen	t de carton "standard"			0.015	0.250	0.060	825	10	1000
Isolant					05/018/384	0.080	0.032	2.500	20	1	1000
Lame d'air		Lame d'air non ventilée				0.200		0.180			
Isolant		Isobardage 32 60*1200*8000			08/018/544	0.060	0.032	1.850	20	1	1000
Singularité		Retour des plateaux métallique	es + vis de fixation				0.060				
	Caractéris	tiques générales	Carac	téristiques d	létaillées	Val	eurs calculées	s		Schéma	
Nom	Mursura	scenseur	Paroi chauffante	Non chauf	fante	bmax	10.000W/(r	n².K)			
Inclinaiso n	Paroi ver	ticale ou angle > 60°	Surf. tot.	10.00 m²		Rsi	0.130 m².K/	w	R _{se}		R _{si}
Méthode	Détaillée		Réf CTS	32		Rse	0.130 m².K/	w	1		
Contact	L'intérieu	r (un autre local)	Séparation	Non		Uété	0.267W/(m	2.K)	/ 4		ю
Uhiver	0.269W/	(m².K)				UAshrae	0.273W/(m	².K)			
Épaisseur	0.315 m					Rparoi	3.460 m².K/	w			
Masse	453.6251	kg/m²				Rtotale	3.720 m².K/	w			8
Etat	-					Uc	0.269W/(m	· /	V		
						Up	0.269W/(m	2.K)			
Natu	re	Dés	ignation		Certif.	Ep.	Lambd. W/m.K	Résist. m².K/W	Masse kg/m³	Mu	Cp J/(kg.K)
Plâtre		Plaques de plâtre à parement	carton standard			0.015	0.250	0.060	775	7	0
Isolant		GR 32 nu 100*600*1350			02/018/098	0.100	0.032	3.150	20	1	1000
Béton		Béton				0.200	0.800	0.250	2200	70	1000



Valeurs calculées

10.000 W/(m².K)

0.130 m².K/W

bmax

Rsi

Schéma

 R_{si}

Rse

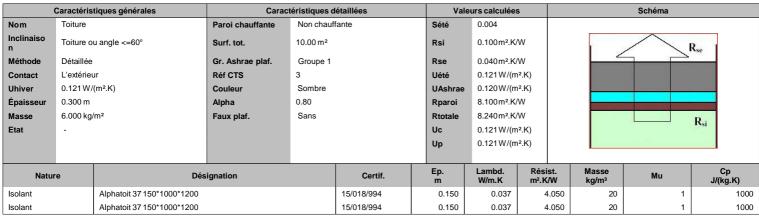
Caractéristiques détaillées

10.00 m²

Non chauffante

Paroi chauffante

Surf. tot.



	Caractéristiques générales	Carac	téristiques d	étaillées	Vale	eurs calculées	3		Schéma	
Nom	Plancher	Paroi chauffante	Non chauf	fante	Rsi	0.170 m².K/	w			
Inclinaiso n	Plancher (horiz. à flux descendant)	Surf. tot.	15.43 m²		Rse	0.040 m².K/	w		→ w	
Méthode	Détaillée	Périm. int.	15.72 m		Uété	0.216W/(m	² .K)	100		Rf
Contact	Le sol	Ép. mur sup.	0.330 m		UAshrae	0.217W/(m	² .K)			
Uhiver	0.217 W/(m².K)	Pos. plancher	Sur terre-p	lein	Rparoi	3.787 m².K/	w			
Épaisseur	0.280 m	Isolation	Continue		Rtotale	3.997 m².K/	w			Beer Hill
Masse	471.600 kg/m²	Conduc. sol non gelé	2.0 W/(mK))	Uc	0.250W/(m	² .K)			ı
Etat		Nappe phréat.	Plus de 1 n	n	Up	0.250W/(m	² .K)			
		Réf CTS	18		Rf	3.787 m².K/	w			
Natu	ıre Dé	signation		Certif.	Ep. m	Lambd. W/m.K	Résist. m².K/W	Masse kg/m³	Mu	Cp J/(kg.K)
Béton	Béton plein armé (1 < % d'aci	er < ou = 2%)			0.200	2.300	0.087	2350	130	1000
Isolant	Knauf Thane Sol - 80			10/007/678	0.080	0.022	3.700	20	15	1400

CARACTÉRISTIQUES DES MENUISERIES

Type	Méthod	le		Appellation			Lin a	pui	Lin linteau	Lin tableau
Fenêtre	Approcl complète Th-Bat 20	type		Menuiserie simple n°	1		0.2	3	0.11	0.01
				Caractéristiques	s de la menuiserie					
Appellation de la me	enuiserie	Menuis	serie simple n°1	Données EDIBATEC	Données importées	s modifiables	Type de menuise	rie	Fenêtre	
Méthode Th-Bat utili	sée	Appro 2012	che détaillée type Th-Bat	Poucentage de clair (RCL moyen)	70.00 %		Structure de la m	enuiserie	Menuiserie e	n métal
Rupteur de pont the	rmique	Menui	iserie avec rupteur	U moyen de la partie opaque	2.00W/m².K		Espaceur		Aluminium	
Coefficient psi_g du	profilé	0.11		Niveau couleur menuiserie	Clair		Alphamenuiserie		0.40	
nformations réglementaires Aucune information réglementaire				Coefficient surfacique de la menuiserie : U	0.00W/m².K		Coefficient surfac U J/N	ique jour/nuit	0.00W/m².K	
Référence vitrage 6(16)6 SGG PLANITHERM XN face 3			SGG PLANITHERM XN	Nombre Verres	2		Ventilation lame	d'air	Pas de lame	d'air ventilée
Présence protection	mobile	Sansp	rotection mobile	Coffre de volet roulant Pas de coffre Gest				rture des baie	s Ouvrable pou	ır ventiler
				Composit	ion vitrière					
Référence				Verre					Gaz	
				Caractéristiques		Epaisseur	Résistance	Nature	Epaisseur	Concentra
Tau lum : 0.90 Tau'lum : 0.90 Rho lum : 0.08 Rho' lum : 0.08 Tau sol : 0.85 Tau' sol : 0.85 Rho sol : 0.08 Rho' sol : 0.08 Tau th : 0.00 Epsilon : 0.89 Epsilon' : 0.89					6.0 mm		1.0m.K/W	Argon	16.0 mm	90.0 %
Tau lum : 0.90 Tau'lum : 0.90 Rho lum : 0.05 Rho' lum : 0.06 Tau sol : 0.66 Tau sol : 0.66 Rho sol : 0.26 Rho' sol : 0.22 Tau th : 0.00 Epsilon : 0.03 Epsilon' : 0.89				0.26 Rho' sol : 0.22	6.0 mm		1.0m.K/W	-	-	-

								Dimension	: Dim n°1								
Code		Larg	geur	Ha	auteur	Prof. ho	oriz.	Dist h	oriz.	Prof	. gauche	Dist. gau	iche	Prof. dr	oite	Dist.	. droite
Dim n°1		0.90	0 m	2	.00 m	0.00 r	n	0.00) m	0	.00 m	0.00 n	n	0.00	m	0.	00 m
							Caracté	éristiques	de la dime	nsion			<u> </u>				
Surface opaque			0.54 m²			Surface d'ou	verture		1.15 m²			Contact profi	lé/vitrage		6.53 m		-
Origine des vale	eurs		Données catalogué	calculées es	ou	U vertical sa mobile	ns protectio	n	1.78W/m	.K		U vertical ave	ec protection		1.78W/m².K		
U horizontal san mobile	ns protection	n	2.24W/m	².K		U horizontal mobile	J horizontal avec protection mobile			.K		Sw1 sans PI	M pour Th-B/	TH-C	0.40		
Sw2 sans PM po	our Th-B/Th	H-C	0.05			Sw3 sans P	M pour Th-E	B/TH-C	0.00			Sw1 sans Pl Th-EB/TH-E	sans PM pour 0.40 B/TH-EC				
Sw2 sans PM po Th-EB/TH-EC	our		0.06			Sw3 sans Pl Th-EB/TH-E			0.00			Facteur TI global sans PM			0.57		
						Trans	mission th	ermique c	le la dimer	sion (W/(ı	m².k))						
						Sans pr	otection						Avec p	rotection			
Uj/n		Umax		Uwhor		Uwvert	Ut	f	Ug	ı	Uwsho	r l	Jwsvert		Uf		Ug
1.78		0.00		2.24		1.78	2.0	00	0.0	0	2.24		1.78	1	2.00		0.00
						Tr	ansmissior	n lumineu:	se et facte	ırs solaire	es						
				S	ans protectio	n							Avec p	rotection			
		C	ondition h	iver			Con	dition été									
Tiw	Sw1	Sv	v2	Sw3	Sw	Sw1	Sw2	Sv	v3	Sw	Tlws	Tlws,n-dif f	Sw1s	Sw2	s Sw	/3s	Sws
0.57	0.40	0.0)E	0.00	0.46	0.40	0.06	0.0	20	0.46	0.00	0.00	0.00	0.46		00	0.46

0.57	0.40	0.	05	0.00	0.46	0.40	0.06	0.00	0.46	0.00	0.00	0.00	0.46	0.00	0.46	
			•													
							Diı	mension : I	Dim n°2							
Code	9	Lar	geur	H	auteur	Prof. ho	Prof. horiz.		iz. Pr	of. gauche	Dist. gau	ıche	Prof. droi	te I	Dist. droite	
Dim n°2		0.9	5 m	2	2.15 m	1.40 r	n	0.40 m	ı	0.00 m	0.00 r	n	0.00 m		0.00 m	
							Caractér	istiques de	la dimension							
Surface opac	que		0.61 m ²			Surface d'ou	verture	1	.31 m²		Contact prof	lé/vitrage	6.9	99 m		
Origine des	valeurs		Données catalogué	s calculées ées	ou	U vertical sa mobile	ns protection	1	.76W/m².K		U vertical av mobile	ec protection	1.7	76W/m².K		
U horizontal mobile	sans protec	ction	2.22W/m	n².K		U horizontal mobile	avec protection	on 2	.22W/m².K		Sw1 sans PM pour Th-B/TH-C 0.40 Sw1 sans PM pour 0.40			.40		
Sw2 sans Pf	M pour Th-E	B/TH-C	0.05			Sw3 sans P	M pour Th-B/	TH-C 0	.00		Sw1 sans PM pour Th-EB/TH-EC 0.40					
Sw2 sans Pl Th-EB/TH-E0			0.06			Sw3 sans Pl Th-EB/TH-E		0	.00		Facteur TI gl	obal sans PN	A 0.5	57		
						Trans	mission ther	mique de	la dimension (V	//(m².k))	<u>'</u>					
						Sans pr	otection					Avec p	rotection			
Uj/n		Umax		Uwhor		Uwvert	Uf		Ug	Uwsho	or I	Jwsvert	U	f	Ug	
1.76		0.00		2.22		1.76	2.00		0.00	2.22		1.76	2.0	10	0.00	
						Tr	ansmission l	lumineuse	et facteurs sola	ires						
Sans protection								Avec protection								
		Condition hiver Condition été														
TIW	Sw1	S	w2	Sw3	Sw	Sw1	Sw2	Sw3	Sw	Tlws	Tlws,n-dif f	Sw1s	Sw2s	Sw3s	Sws	
0.57	0.40	0.	05	0.00	0.46	0.40	0.06	0.00	0.46	0.00	0.00	0.00	0.46	0.00	0.46	

				Dimension : Dim n°3									
Code	Largeur	Hauteur	Prof. horiz.	Dist horiz.	Prof. gauche	Dist. gauche	Prof. droite	Dist. droite					
Dim n°3	3.70 m	2.00 m	0.00 m	0.00 m	0.00 m	0.00 m	0.00 m	0.00 m					
	Caractéristiques de la dimension												

Liude . Literis	SIGIT EGGIC																
Surface opac	que		2.22 r	n²		Surface d'ou	uverture	4	4.74 m²			Contact profi	lé/vitrage	1.	1.21 m		
Origine des	valeurs			iées calculées oguées	ou	U vertical sa mobile	ins protection	1	1.55W/m².K			U vertical ave	ec protection	1.	.55W/m²		
U horizontal mobile	sans prote	ection	2.01 V	V/m².K		U horizontal avec protection mobile			2.01W/m².K	Sw1 sans PM pour Th-B/TH-C				'H-C 0.	1.55W/m².K 0.40 0.40 0.57 Uf Ug 2.00 0.00		
Sw2 sans PI	M pour Th-	-B/TH-C	0.05			Sw3 sans PM pour Th-B/TH-C			-C 0.00 Sw1 sans PM pour Th-EB/TH-EC 0.40					0.40 0.40 0.57 Uf Ug			
Sw2 sans PI Th-EB/TH-E			0.06			Sw3 sans P Th-EB/TH-E		c	0.00	Facteur TI global sans PM				0.	0.57		
						Trans	smission thern	nique de	la dimension (V/(m².k))							
						Sans pr	otection						Avec pr	rotection	ection		
Uj/n		Umax		Uwhor		Uwvert	Uf		Ug	U	lwsho	r l	Jwsvert	L	Jf		Ug
1.55		0.00		2.01		1.55	2.00		0.00		2.01		1.55	2.	00		0.00
						Tr	ansmission lu	mineuse	e et facteurs so	aires		·					
				S	ans protecti	on							Avec pr	rotection			
		(Conditio	on hiver			Conditi	ion été									
TIW	Sw1	Sı	w2	Sw3	Sw	Sw1	Sw2	Sw3	3 Sw	TIW	/s	Tlws,n-dif f	Sw1s	Sw2s		Sw3s	Sws
0.57	0.40	0	05	0.00	0.46	0.40	0.06	0.00	0.46	0.0	10	0.00	0.00	0.46		0.00	0.46

Porte									
Туре	Méthod	e	Appellation			Lin appui	Lir	n linteau	Lin tableau
Porte	Approch complète t Th-Bat 20	ype	Porte			0.00		0.00	0.00
			Caractéristiques	s de la menuiserie					
Appellation de la m	ppellation de la menuiserie Porte		Données EDIBATEC Données importées modifiables			de menuiserie		Porte	
Méthode Th-Bat utilisée		Approche détaillée type Th-Bat 2012	Poucentage de clair (RCL moyen)	0.00 %	Struct	ure de la menuiserie		Menuiserie	en bois
Rupteur de pont the	ermique	Menuiserie avec rupteur	U moyen de la partie opaque	2.00W/m².K	Espac	eur		Aluminium	
Coefficient psi_g d	u profilé	0.06	Niveau couleur menuiserie	Clair	Alpha	menuiserie		0.40	
Informations réglen spécifiques	nentaires	Aucune information réglementaire	Isolation de la porte	Aucune information réglementaire		cient surfacique de la iserie : U		0.00W/m².K	
Référence vitrage		Vitrage	Nombre Verres	2	Ventila	ation lame d'air		Pas de lame	e d'air ventilée
Présence protectio	n mobile	Sans protection mobile	Coffre de volet roulant	Pas de coffre	Gestic	on de l'ouverture des ba	aies	Ouvrable po	ur ventiler

							г	Dimension	· Dim nº1								
Code		Large	eur	На	uteur	Prof. ho		Dist h		Prof	. gauche	Dist. gau	che	Prof.	droite	Dis	st. droite
Dim n°1		0.93	m	2.	.10 m	0.00 m 0.00 m) m	0	.00 m	0.00 n	n	0.00	0 m	(0.00 m	
				<u> </u>			Caracté	éristiques	de la dime	ension			l .				
Surface opaque	e		1.95 m²			Origine des valeurs Données calculé cataloguées				ou	U vertical sai mobile	ns protection		2.00W	//m².K		
U vertical avec protection mobile 2.00W		2.00W/m ²	N/m².K		Sw1 sans PM pour Th-B/TH-C		B/TH-C	0.00		Sw2 sans PM pour Th-B/TH-C		TH-C	0.03				
Sw3 sans PM pour Th-B/TH-C 0.00			Sw1 sans PM pour Th-EB/TH-EC			0.00		Sw2 sans PM pour Th-EB/TH-EC									
Sw3 sans PM pour Th-EB/TH-EC 0.00			Facteur TI glo	obal sans P	PM	0.00			Facteur TI so sans PM	us forme diff	use	0.00					
Facteur solaire	Sw1 avec P	PM	0.00			Facteur solai	ire Sw2 ave	ec PM	0.03			Facteur sola	ire Sw3 avec	PM	0.00		
						Trans	mission the	ermique d	e la dime	nsion (W/(ı	m².k))						
						Sans pro	otection				Avec protection						
Uj/n		Umax		Uwhor		Uwvert	Uf	f	U	g	Uwsho	shor Uwsvert			Uf		Ug
2.00		0.00		2.00		2.00	2.0	00	0.0	00	2.00		2.00		2.00		0.00
						Tra	ansmissior	n lumineus	e et facte	urs solaire	es						
Sans protect						n					Avec protection						
Condition hiver						Condition été											
Tiw	Tiw Sw1 Sw2 Sw3 Sw		Sw1	Sw2	Sw	/3	Sw	Tiws	Tlws,n-dif f	Sw1s	Sw	/2s	Sw3s	Sws			
0.00	0.00	0.0	3	0.00	0.03	0.00	0.03	0.0	00	0.03	0.00	0.00	0.00	0.0	03	0.00	0.03

						Dimension	n : Dim n°2						
Code	Lar	geur	Hauteur	Prof. h	oriz.	Dist I	noriz.	Prof.	. gauche	Dist. gauche	Prof.	droite	Dist. droite
Dim n°2	1.5	0 m	3.30 m	0.00	0.00 m 0.00 m		0	.00 m	0.00 m 0.0		0 m	0.00 m	
					Caractéristiques de la dimension								
Surface opaque		4.95 m²		Origine des	Origine des valeurs Données calculées cataloguées			ou	ou U vertical sans protection mobile		2.00 W/m².K		
U vertical avec protection mobile 2.00 W/m².K		Sw1 sans P	Sw1 sans PM pour Th-B/TH-C 0.00				Sw2 sans PM pour Th-B/TH-C			0.03			
Sw3 sans PM pour Th-B/TH-C 0.00			Sw1 sans PM pour Th-EB/TH-EC 0.00					Sw2 sans PM pour Th-EB/TH-EC		0.03			
Sw3 sans PM pour Th-EB/TH-EC		0.00		Facteur TI g	Facteur TI global sans PM 0.00					Facteur TI sous forme sans PM	diffuse	0.00	
Facteur solaire Sw1	avec PM	0.00		Facteur sola	Facteur solaire Sw2 avec PM 0.03				Facteur solaire Sw3 a	vec PM	0.00		
				Trans	Transmission thermique de la dimension (W/(n				/(m².k))				
				Sans p	rotection					Ave	ec protectio	n	
Uj/n	Umax		Uwhor	Uwvert	l t	Uf	Ug		Uwsho	r Uwsvert		Uf	Ug
2.00 0.00 2.00			2.00	2.	.00	0.00		2.00	2.00		2.00	0.00	
				T	ransmissio	on lumineu	se et facteurs	solaire	es				
			Sans pro	tection						Ave	ec protectio	n	
	Condition hiver Co												

Clima-Win 4.6 build 4.6.6.1 - licence : I G TECH Étude : Extension Ecole

	Sans protection										Avec pr	otection		
TIW	Sw1	Sw2	Sw3	Sw	Sw1	Sw2	Sw3	Sw	Tlws Tlws,n-dif Sw1s Sw2s Sw3				Sw3s	Sws
0.00	0.00	0.03	0.00	0.03	0.00	0.03	0.00	0.03	0.00	0.00	0.00	0.03	0.00	0.03

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES PONTS THERMIQUES

	Plancher intermédiaire, balcon et mur extérieur											
Caractéristiques Paramètres			Paramètres	Schéma								
Туре	Horizontale	Origin e	Ponts thermiques Th-U 2012									
Bibliothèq ue	Th-U 2012		ITR. Isolation répartie									
Nature régl.	L9	ITR.2. Liaison avec un plancher intermédiaire		Ψ ₁ ep								
Nom	Plancherintermédiaire, balcon et mur extérieur		ITR.2.2. Liaison d'un plancher intermédiaire avec un balcon et un mur donnant sur l'extérieur									
Psi	0.320W/K		Mur en terre cuite (maçonnerie isolante de type a)	Ψ2								
	ITR.2.2.1. Plancher en béton plein		ITR.2.2.1. Plancher en béton plein									
	25 < em <= 30		25 < em <= 30									
	ep : (Entre 10 et 35) = 20.00 cm											

	Bardage double peau/toiture											
	Caractéristiques		Paramètres	Schéma								
Туре	Horizontale	Origin e	Ponts thermiques Th-U 2012	(COLET)								
Bibliothèq ue	Th-U 2012		Liaison entre parois acier									
Nature régl.			Paroi acier entre deux couches avec forte épaisseur d'isolant									
Nom	Bardage double peau/toiture		Une première couche rainurée dans les plateaux et une seconde couche entre écarteurs									
Psi	0.350 W/K		Bardage double peau / toiture									
			Avec complément d'isolant le long de la costière et sur le bardage									
	Avec costière posée sur la TAN		Avec costière posée sur la TAN									

			Liaison bardage/ba	rdage double peau
	Caractéristiques		Paramètres	Schéma
Туре	Verticale	Origin e	Ponts thermiques Th-U 2012	
Bibliothèq ue	Th-U 2012		Liaison entre parois acier	
Nature régl.			Paroi acier entre deux couches avec forte épaisseur d'isolant	
Nom	Liaison bardage/bardage double peau	Une première couche rainurée dans les plateaux et une seconde couche entre écarteurs		
Psi	Psi 0.170 W/K		Liaison entre deux bardages acier	
			Liaison bardage/bardage double peau	
			Avec complément d'isolant au niveau de l'angle sortant - lisse O	

CARACTÉRISTIQUES DES GÉNÉRATEURS

				Générateur n°1		
	Caractéristiques		Param	ètres		schéma
Référence: Générateur n°1		Puissance nominale en chaud	105 kW	Puissance intermédiaire	35 kW	
Production:	Chauffage seul	Type détaillé du générateur	Chaudière condensation	Type d'énergie	Gaz	
Type:	Chaudière gaz ou fioul	Ventilateur du côté combustion Ventilateur présent		Certif. rendement 100% Pn	Valeur certifiée	
Produit:	Vitocrossal 200 CM2C (115 kW)cheminée	Rendement à charge 100% Pn	97.5 %	Certif. rendement part.	Valeur certifiée	
		Rendement charge partielle	108.1 %	Certification pertes à l'arrêt	Valeur mesurée	
		Pertes à l'arrêt	270 W	Conso élec. auxiliaires à Pn	154 W	رهوريا ريم
		Puiss. élec. à charge nulle	8 W	Statut temp. mini fonc.	Valeur mesurée	
		Temp. mini fonctionnement	20 °C	Cogénération	Pas de module de cogénération	

Résultats RT2012

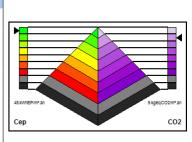
Bâtiment

Dép. : BOUCHES-DU-RHÔNE Altitude: 10 m Site: Marseille Bbio: 41.70 points Cep: 48.40 kWhep/(m².an)

Date PC: 04-10-2018 Num PC : en cours Bbiomax: 52.50 points Cepmax: 104.30 kWhep/(m2.an)

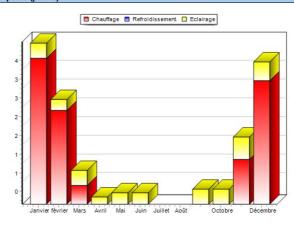
At: 529 m² AtBat : 513 m² SHON RT: 230.40 m²

			Bâtim	ent réglementaire			
Sy	nthèse Bbio		Synthèse Th-C				
Bbio chauffage	11.40 points	Cep chauffage	35.90kWhep/m²	GES: 8.32	Bbio = Bbiomax - 20.57 %		
Bbio refroid.	0.00 points	Cep refroid.	0.00kWhep/m²	GES: 0.00	Cep = Cepmax - 53.60 %		
Bbio éclairage	3.80 points	Cep ECS	0.00kWhep/m²	GES: 0.00	Aepenr: 0.00 kwhep/m²		
Bbio chauffage x 2	22.80 points	Cep éclairage	12.10kWhep/m ²	GES: 0.39	Tic réglementaire		
Bbio refroid. x 2	0.00 points	Cep auxiliaires	0.40kWhep/m²	GES: 0.01	Moyens : conforme		
Bbio éclairage x 5	19.00 points	Prod. photovoltaïque	0.00kWhep/m²		Ratio psi : 0.27 W/(m².K)		
		Prod. cogénération	0.00kWhep/m²	Total GES: 8.73	Psi 9 moyen : 0.36 W/(ml.K)		

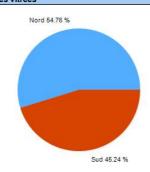


Bbio mensuel par poste (points)

	Chauffage	Refroid.	Éclairage	Bbio
Janvier	3.90	0.00	0.40	10.00
Février	2.50	0.00	0.30	6.50
Mars	0.50	0.00	0.40	3.00
Avril	0.00	0.00	0.20	0.90
Mai	0.00	0.00	0.30	1.70
Juin	0.00	0.00	0.30	1.40
Juillet	0.00	0.00	0.00	0.00
Août	0.00	0.00	0.00	0.00
Septembre	0.00	0.00	0.40	2.00
Octobre	0.00	0.00	0.40	2.00
Novembre	1.20	0.00	0.60	5.30
Décembre	3.30	0.00	0.50	8.90
Total	11.40	0.00	3.80	41.70

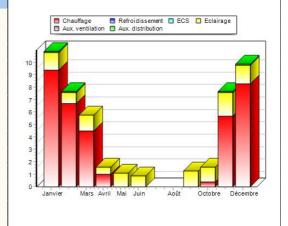


Données géométriques et ratio d'orientation des baies vitrées Valeurs Ratio / SHONRT SHONRT 230.4 m² 1.00 SHAB ou SURT 209.4 m² 0.91 Toitures 242.7 m² 1.05 206.9 m² Murs 0.90 Baies vitrées $63.8\,m^2$ 0.28 Planchers bas 15.4 m² 0.07 Total des parois déperditives 528.9 m² 2.30 Total des parois ext. hors planchers bas $513.5\,m^2$ 2.23 271 m Ponts thermiques 1.18



Consommation me	ensuelle par pos	te en énergie prin	naire (kwhep/m²)

				Consommatio	n mensuelle par	poste en énerg	ie primaire (kwl
	Chauffage	Refroid.	ECS	Éclairage	Aux. vent.	Aux. dist.	Сер
Janvier	9.40	0.00	0.00	1.40	0.00	0.10	10.90
Février	6.70	0.00	0.00	0.90	0.00	0.10	7.70
Mars	4.50	0.00	0.00	1.30	0.00	0.00	5.80
Avril	1.00	0.00	0.00	0.60	0.00	0.00	1.60
Mai	0.00	0.00	0.00	1.10	0.00	0.00	1.10
Juin	0.00	0.00	0.00	0.90	0.00	0.00	0.90
Juillet	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Août	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Septembre	0.00	0.00	0.00	1.30	0.00	0.00	1.30
Octobre	0.40	0.00	0.00	1.20	0.00	0.00	1.60
Novembre	5.70	0.00	0.00	1.90	0.00	0.10	7.70
Décembre	8.30	0.00	0.00	1.50	0.00	0.10	9.90
Total	35.90	0.00	0.00	12.10	0.00	0.40	48.40



	Consommations annuelles par poste et par énergie en kWhep/m²										
	Gaz	Fioul	Charbon	Bois	Élec	Réseau					
Chauffage	35.40	-	-	-	0.50	-					
Climatisation	-	-	-	-	-	-					

Clima-Win 4.6 build 4.6.6.1 - licence : I G TECH Étude : Extension Ecole

	Gaz	Fioul	Charbon	Bois	Élec	Réseau		
ECS	-	-	-	-	-	-		
Éclairage	-	-	-	-	12.10	-		
Aux. vent.	-	-	-	-	-	-		
Aux. dist.	-	-	-	-	0.40	-		
Total	35.40	-	-	-	12.90	-		
Label Effinergie plus								
*	BBio	41.70		≤	42.00			
₹	Cep 48.40)	≤		83.40		
₹	Cep hors prod éle	ec 48.40)	\leq	107.40			

			Récapitula	if des baies				
Référence	Protection mobile	Uw	Sw	TIW	Uws	Sws	Tlws	Surf. (m²)
Menuiserie simple n°1 : Dim n°2	Sans protection mobile	1.757	0.455	0.569	-	-	-	2.04
Porte : Dim n°1	Sans protection mobile	2.000	0.032	0.000	-	-	-	3.91
Menuiserie simple n°1 : Dim n°2	Sans protection mobile	1.757	0.455	0.569	-	-	-	2.04
Porte : Dim n°1	Sans protection mobile	2.000	0.032	0.000	-	-	-	1.95
Menuiserie simple n°1 : Dim n°2	Sans protection mobile	1.757	0.455	0.569	-	-	-	4.09
Porte : Dim n°2	Sans protection mobile	2.000	0.032	0.000	-	-	-	14.85
						7	otal verticales sud	28.88
						To	tal verticales ouest	0.00
Menuiserie simple n°1 : Dim n°1	Sans protection mobile	1.780	0.455	0.569	-	-	-	10.80
Porte : Dim n°1	Sans protection mobile	2.000	0.032	0.000	-	-	-	1.95
Menuiserie simple n°1 : Dim n°3	Sans protection mobile	1.548	0.455	0.569	-	-	-	22.20
			•			To	otal verticales nord	34.95
							Total verticales est	0.00
							Total horizontales	0.00
						Sur espace tampon	0.00	
							Total	63.83
			Résul	tats Tic				
					Т	Tic Tic		réf
oupe								
oupe (non climatisé)					34.4	0 °C	36.20	
			Générations	du bâtiment				
Génération	Sous-dimensionn (de 6 à			nement en chaud de 72h)	Sous-dimensionne	ement en froid (de 72h)	Sous-dimension (plus de	
	NC		NON		NON		NON	

Respect des exigences de moyens décrites au titre III

Arrêté 26/10/ 10	Arrêté 28/12/ 12	Respect des caractéristiques thermiques et exigences de moyens de l'arrêté décrites au titre III	Conformité réglementaire
Art 16 (a)		Chapitre I : recours à une source d'énergies renouvelables ou solutions alternatives pour toute maison accolée ou non accolée. Production d'eau chaude sanitaire à partir d'un système de production solaire thermique, doté de capteurs solaires disposant d'une certification CSTbat, Solar Keymark ou équivalent. La maison est équipée à minima de 2m² de capteurs solaires permettant d'assurer la production d'eau chaude sanitaire, d'orientation sud et d'inclinaison entre 20° et 60°.	Non soumis
Art 16 (b)		Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération.	Non soumis
Art 16 c)		La contribution des énergies renouvelables au Cep de la maison individuelle, notée à l'aide du coefficient Aepenr, est supérieure ou égale à 5 kWhep/(m².an).	Non soumis
Art 16 d)		Recours à une production d'eau chaude sanitaire assurée par un appareil électrique individuel de production d'eau chaude sanitaire thermodynamique, ayant un coefficient de performance supérieur à 2, selon le référentiel de la norme d'essai prEN 16147.	Non soumis
Art 16 (e)		Recours à une production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire assurée par une chaudière à micro-cogénération à combustible liquide ou gazeux dont le rendement thermique à pleine charge est supérieur à 90% sur PCI, le rendement thermique à charge partielle est supérieur à 90% sur PCI et dont le rendement électrique est supérieur à 10% sur PCI. Les rendements thermique et électrique sont mesurés dans les conditions d'essai spécifiées dans l'arrêté.	Non soumis
\rt 17		Chapitre II: Etanchéité à l'air de l'enveloppe. En maison individuelle accolée ou non accolée, la perméabilité à l'air de l'enveloppe sous 4Pa, Q4pa-surf est inférieure ou égale à 0,60 m³/(h.m²) de parois déperditives	Non soumis
a)		hors plancher bas.	Non soumis
Art 17 b)		En bâtiments collectifs d'habitation, la perméabilité à l'air de l'enveloppe sous 4Pa, Q4pa-surf est inférieure ou égale à 1,00 m³/(h.m²) de parois déperditives hors plancher bas.	Non soumis
Art 18	Art 15	Chapitre III: Isolation thermique. Isolation des parois séparant les parties de bâtiments à occupation continue de parties de bâtiments à occupation discontinue, U inférieure ou égale à 0,36 W/(m².K) en valeur moyenne.	Conforme
Art 19(a)	Art 16(a)	Ratio de transmission thermique linéique moyen global, Ratio psi des ponts thermiques du bâtiment inférieur ou égal à 0,28 W/(m²SHONRT.K). (ratio psi : 0.27)	Conforme
Art 19(b)	Art 16(b)	Dérogation justifiée du maître d'ouvrage (article R112-1 ou R121-1 à R123-55 du CCH) pour ratio psi des ponts thermiques du bâtiment porté à 0,50 W/(m²SHONRT.K). Absence de technique disponible permettant de traiter les ponts thermiques. (Psi9 moyen : 0.36)	Oui
Art 19	Art 16	Coefficient de transmission thermique linéique moyen psi9 des liaisons entre les planchers intermédiaires et les murs donnant sur l'extérieur ou un local non chauffé, inférieur ou égal à 0,60 W (ml.K).	Conforme
		Chapitre IV : Accès à l'éclairage naturel.	Non soumis
Art 20		Pour les maisons individuelles accolées ou non accolées et les bâtiments collectifs d'habitation, la surface totale des baies, mesurée en tableau, est supérieure ou égale à 1/6 de la surface habitable. Toutefois, à partir du 1er janvier 2015: - dans le cas où la surface de façade disponible du bâtiment est inférieure à la moitié de la surface habitable du bâtiment, alors la surface totale des baies, mesurée en tableau, est supérieure ou égale au tiers de la surface de façade disponible; - dans le cas où la surface habitable moyenne des logements d'un bâtiment est inférieure à 25m², alors la surface totale des baies, mesurée en tableau, est supérieure ou égale au tiers de la surface disponible.	Non soumis
Art 21	Art 17	Chapitre V : Confort d'été. Les baies des locaux de sommeil et de catégorie CE1, sont équipées de protections solaires mobiles, et le facteur solaire des baies est inférieur ou égal au facteur	Conforme
411.21	AILI7	solaire spécifié dans le tableau de l'arrêté. Les ouvertures des baies d'un même local autre qu'à occupation passagère, et de catégorie CE1, s'ouvrent sur au moins 30% de leur surface totale. Cette limite est	Comornie
Art 22	Art 18	ramenée à 10% dans le cas des locaux pour lesquels la différence d'altitude entre le point bas de son ouverture la plus basse et le point haut de son ouverture la plus haute est supérieure ou égale à 4 m. Pour les dépôts de permis après le 01/01/2015 cette exigence est valable en CE1 et CE2. Chapitre VI: Dispositions diverses dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage d'habitation.	Conforme
Art 23		Les maisons individuelles accolées ou non et les bâtiments collectifs d'habitation sont équipés de systèmes permettant de mesurer ou d'estimer la consommation d'énergie de chaque logement, excepté pour les consommations des systèmes individuels au bois en maison individuelle accolée ou non. Ces systèmes informent l'occupant à minima mensuellement de la consommation d'energie selon la répartition chauffage, refroidissement, production d'ECS, réseau prises électriques, autres. Cette répartition est basée sur soit sur des données mesurées soit sur des données estimées à partir d'un paramétrage préalablement défini. En cas de production collective d'énergie, l'énergie consommée par le logement est la part de la consommation totale dédiée au logement selon une clé de répartition définie par le maître d'ouvrage. Dans le cas où le maître d'ouvrage est le futur propriétaire bailleur du bâtiment construit, l'information peut être délivrée aux occupants, à minima mensuellement par voie électronique ou postale, et non pas directement dans le volume habitable.	Non soumis
Art 24		L'installation de chauffage comporte par local desservi, un ou plusieurs dispositifs d'arrêt manuel et de réglage automatique en fonction de la température intérieure du local. Toutefois, lorsque le chauffage est assuré par un plancher chauffant à eau chaude fonctionnant à basse température ou par l'air insufflé ou par un appareil indépendant de chauffage à bois, ce dispositif peut être commun à des locaux d'une surface SURT totale maximale de 100m².	Non soumis
Art 25		Les réseaux collectifs de distribution à eau chaude ou de refroidissement sont munis d'un organe d'équilibrage en pied de chaque colonne. Les pompes des installations de chauffage et des installations de refroidissement sont munies de dispositifs permettant leur arrêt.	Non soumis
Art 26		L'installation de refroidissement comporte par local desservi, un ou plusieurs dispositifs d'arrêt manuel et de réglage automatique de la fourniture de froid en fonction de la température intérieure. Ou dispostions particulières pour certains systèmes spécifiés dans l'arrêté.	Non soumis
Art 27		Pour les circulations et parties communes intérieures verticales et horizontales, tout local comporte un dispositif automatique permettant lorsque le local reste inoccupé l'abaissement de l'éclairement au niveau minimum réglementaire ou l'extinction des sources de lumière si aucune réglementaiont n'impose un nibeau minimal. De plus lorsque le local a accès à l'éclairage naturel, il intègre un dispositif permettant une extinction automatique su système d'éclairage dès que l'éclairage naturel est suffisant. Un même dispositif dessert au plus un surface maximale de 100 m² et un seul niveau pour les circulations horizontales et parties communes intérieures, et au plus trois niveaux pour les circulations verticales.	Non soumis
Art 28		Les parcs de stationnement couverts ou semi couverts, comportent soit un dispositif permettant d'abaisser le niveau d'éclairement au niveau minimum réglementaire pendant les périodes d'inoccupation, soit un dispositif automatique permettant l'extinction des sources de lumière artificielle pendant les périodes d'inoccupation si aucune réglementation n'impose un niveau minimal. Un même dispositif ne dessert qu'un seul niveau et au plus une surface de 500 m².	Non soumis
Art 29		Avant émission finale dans le local, sauf dans le cas où le chauffage est obtenu par récupération sur la production de froid, l'air n'est pas chauffé puis refroidi, ou inversement, par des dispositifs utilisant de l'énergie et destinés par conception au chauffage ou au refroidissement d'air.	Non soumis
		Chapitre VII : dispositions relatives à la production d'électricité dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage d'habitation	
Art 30		La consommation conventionnelle d'énergie du bâtiment pour le chauffage, le refroidissement, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage artificiel des locaux, les auxiliaires de distribution de chauffage, de refroidissement, d'eau chaude sanitaire et de ventilation, avant déduction de la production d'électricité à demeure, est inférieure ou égale à : Cepmax + 12 kWhep/(m².an). Chapitra VIII dispossitions dispasse des la palétiment ou parties de hêtiments à users outre que d'habitation.	Non soumis
urt 31	Art 19	Chapitre VIII: dispositions diverses dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage autre que d'habitation Les bâtiments ou parties de bâtiments sont équipés de systèmes permettant de mesurer ou de calculer la consommation d'énergie: pour le chauffage (par tranche de 500m² de surface SURT concernée ou par tableau électrique, ou par étage, ou par départ direct); pour le refroidissement (par tranche de 500m² de surface SURT concernée ou par tableau électrique, ou par étage, ou par départ direct); pour la production d'eau chaude sanitaire; pour l'éclairage (par tranche de 500m² de surface SURT concernée ou par tableau électrique, ou par étage); pour le réseau des prises de courant (par tranche de 500m² de surface SURT concernée ou par tableau électrique, ou par étage), pour le réseau des prises de courant (par tranche de 500m² de surface SURT concernée ou par tableau électrique, ou par étage), pour le réseau des prises de courant (par tranche de 500m² de surface SURT concernée ou par tableau électrique, ou par étage), pour les centrales de ventilation (par centrale); et par départ direct de plus de 80 ampères.	Non soumis
Art 32	Art 20	La ventilation des locaux ou groupes de locaux ayant des occupations ou des usages nettement différents doit être assurée par des systèmes indépendants. Pour les bâtiments ou parties de bâtiments équipés de systèmes mécanisés spécifiques de ventilation, tout dispositif de modification manuelle des débits d'air d'un	Conforme
Art 33	Art 21	local est temporisé. Une installation de chauffage comporte par local desservi un ou plusieurs dispositifs d'arrêt manuel et de réglage automatique en fonction de la température intérieure	Conforme
Art 34	Art 22	du local. Toutefois lorsque l'intégralité du chauffage est assurée par un plancher chauffant à eau chaude fonctionnant à basse température ou par l'air insufflé ou par un appareil indépendant de chauffage à bois, ce dispositif peut être commun à des locaux d'une surface SURT totale maximale de 100 m².	Conforme
Art 35	Art 23	Toute installation de chauffage desservant des locaux à occupation discontinue comporte un dispositif de commande manuelle et de programmation automatique au moins par une horloge permettant une fourniture de chaleur selon les quatre allures (confort, réduit, hors gel et arrêt), et une commutation automatique entre ces allures. Lors d'une commutation entre deux allures, la puissance de chauffage est nulle ou maximum de manière à minimiser les durées des phases de transition. Un tel dispositif ne peut être commun qu'à des locaux dont les horaires d'occupation sont similaires. Un même dispositif peut desservir au plus une surface SURT de 5 000 m²	Conforme

Elude . Ex	tension Ec	uie			
Arrêté 26/10/ 10	Arrêté 28/12/ 12	Respect des caractéristiques thermiques et exigences de moyens de l'arrêté décrites au titre III			
Art 36	Art 24	Les réseaux collectifs de distribution à eau de chauffage ou de refroidissement sont munis d'un organe d'équilibrage en pied de chaque colonne. Les pompes des installations de chauffage et des installations de refroidissement sont munies de dispositifs permettant leur arrêt.	Conforme		
Art 37	Art 25	Tout local est équipé d'un dispositif d'allumage et d'extinction de l'éclairage manuel ou automatique en fonction de la présence.	Conforme		
Art 38	Art 26	Tout local dont la commande d'éclairage est du ressort de son personnel de gestion, même durant les périodes d'occupation, comporte un dispositif permettant l'allumage et l'extinction de l'éclairage. Si le dispositif n'est pas situé dans le local considéré, il permet de visualiser l'état de l'éclairage dans ce local depuis le lieu de commande.	Conforme		
Art 39	Art 27	Pour les circulations et parties communes intérieures verticales et horizontales, tout local comporte un dispositif automatique permettant, lorsque le local est inoccupé, l'extinction des sources de lumière ou l'abaissement de l'éclairement au niveau minimum réglementaire. De plus, lorsque le local a accès à l'éclairage naturel, il intègre un dispositif permettant une extinction automatique du système d'éclairage dès que l'éclairement naturel est suffisant. Un même dispositif dessert au plus une surface SURT maximale de 100m² et un seul niveau pour les circulations horizontales et parties communes intérieures, et au plus trois niveaux pour les circulations verticales.	Conforme		
Art 40	Art 28	Les parcs de stationnements couverts et semi-couverts comportent soit un dispositif permettant d'abaisser le niveau d'éclairement au niveau minimum réglementaire pendant les périodes d'inoccupation, soit un dispositif automatique permettant l'extinction des sources de lumière artificielle pendant les périodes d'inoccupation, si aucune réglementation n'impose un niveau minimal. Un même dispositif ne dessert qu'un seul niveau et au plus une surface de 500 m².	Conforme		
Art 41	Art 29	Dans un même local, les points éclairés artificiellement, placés à moins de 5 m d'une baie, sont commandés séparément des autres points d'éclairage dès que la puissance totale installée dans chacune de ces positions est supérieure à 200 W.	Conforme		
Art 42	Art 30	Les locaux refroidis sont pourvus de dispositifs spécifiques de ventilation.	Non soumis		
Art 43	Art 31	Les portes d'accès à une zone refroidie à usage autre que d'habitation, sont équipées d'un dispositif assurant leur fermeture après passage.	Non soumis		
Art 44	Art 32	Une installation de refroidissement comporte, par local desservi, un ou plusieurs dispositifs d'arrêt manuel et de réglage automatique de la fourniture de froid en fonction de la température intérieure. Ou dispositions particulières pour certains systèmes spécifiés dans l'arrêté.	Non soumis		
Art 45	Art 33	Avant émission finale dans le local, sauf dans le cas où le chauffage est obtenu par récupération sur la production de froid, l'air n'est pas chauffé puis refroidi, ou inversement, par des dispositifs utilisant de l'énergie et destinés par conception au chauffage ou au refroidissement de l'air.	Conforme		